



COMMUNE DE ST JEAN D'ARVES
La Tour
73530 St Jean d'Arves
- Savoie -
Tél. : 04.79.59.72.64
Fax : 04.79.59.75.53
mairie@saintjeandarves.fr

Commune de St Jean d'Arves

Liste des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 31 juillet 2023

Le 31 juillet deux mille vingt-trois, à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la Mairie de St Jean d'Arves, sous la présidence de Madame HUSTACHE Christiane.

Membres présents : HUSTACHE Christiane, ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, DAVID Éric, HUSTACHE Maurice, HENRY Laetitia.

Membres absents : DURAZ Sébastien avec procuration à SOL Sébastien, CHARPIN Frédéric, GEMIN Clément.

Secrétaire de séance : ARLAUD Marielle.

Conseillers en exercice : 9

Présents : 6

Votants : 7

Convocation : 25 juillet 2023

Délibérations	Décisions Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :	Vote	Numéro
Marchés publics de services - Transport navettes : * Adhésion à un groupement de commandes. * Désignation de la commune de Saint Sorlin d'Arves comme coordonnateur. * Autorisation de signer la convention constitutive du groupement de commandes. * Elections des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres du groupement. * Autorisation de signer	- Approuve le lancement d'une procédure de consultation sur appel d'offres ouvert en vue de la passation de marchés de services pour le transport de personnes par navettes régulières entre Saint-Jean-d'Arves et Saint -Sorlin d'Arves et à l'intérieur de ces stations pendant la saison hivernale. - Approuve l'adhésion de la Commune de Saint-Jean-d'Arves au groupement de commandes tel que présenté ci-avant. - Accepte que la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves assure la responsabilité de coordonnateur de ce groupement de commandes. - Autorise Madame le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes. - Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces de l'accord-cadre, des bons de commande et de leurs	Unanimité Votants : 7	N°094.2023

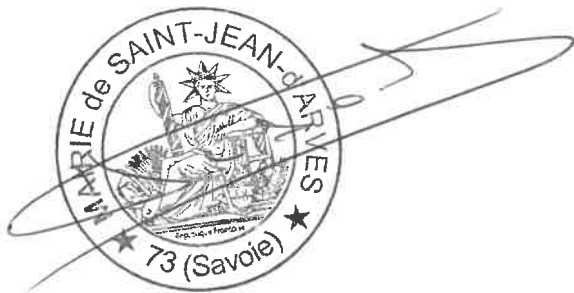
le marché de prestations de transports.	avenants éventuels à intervenir au nom de la Commune de Saint-Jean-d'Arves pour les services de transport par navettes pour la saison hivernale. - Précise que les crédits correspondants à ce marché seront inscrits au budget ; - Désigne Mme ARLAUD Marielle membre <i>titulaire</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement. - Désigne Mr SOL Sébastien membre <i>titulaire</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement. - Désigne Mr HUSTACHE Maurice membre <i>titulaire</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement. - Désigne Mme HUSTACHE Christiane membre <i>suppléant</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement. - Désigne Mr GEMIN Clément membre <i>suppléant</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement. - Désigne Mr DAVID Éric membre <i>suppléant</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement.		
Demande de soutien financier de Mlle DAUPHIN Léna dans la cadre de sa carrière de sportif de haut niveau.	- Décide de verser pour cette année la somme de 4 000 € à Mlle DAUPHIN Léna dans le cadre de sa carrière de sportif de haut niveau.	Votants : 6 voix pour 4 000 € et 1 voix pour 1 000 €	N°093.2023
Devis du bureau d'étude concernant les travaux de la combe du Mollard.	- Décide de choisir la société RTM Savoie pour les travaux de confortement de la combe du Mollard. Le montant du devis s'élève à 8 200.00 € HT soit 9 840.00 € TTC. - Autorise Madame le Maire à signer ce devis ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.	Unanimité Votants : 7	N°092.2023
Acquisition d'une propriété à la SAFER	- Autorise Madame le Maire à signer la promesse unilatérale d'achat concernant le terrain cadastré A 2738 (partie agricole) pour une superficie totale de 63 a 05 ca et pour un montant de 5 772.00 Euros TTC, hors frais d'acte notarié et d'hypothèque. - Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à son acquisition.	Unanimité Votants : 7	N°091.2023
Autorisation de circulation des trottinettes électroniques sur la commune – SPORT 2000.	- Décide de donner un avis favorable à la demande d'ARTHUR Sports - Sport 2000 à St Sorlin d'Arves. Mr Martin souhaite utiliser des trottinettes électriques sur la commune de St Jean d'Arves.	Unanimité Votants : 7	N°090.2023
Désignation d'un référent déontologue des élus locaux – 3CMA.	- Décide d'adopter l'ensemble des décisions. - Autorise Madame le Maire à signer tout document	Unanimité Votants : 7	N°095.2023

	afférent à cette délibération.		
--	--------------------------------	--	--

A St Jean d'Arves, le 24 août 2023.

HUSTACHE Christiane
Maire de St Jean d'Arves

ARLAUD Marielle
Secrétaire de séance



publié et affiché le 29 août 2023